

FICHE DE POSTE

Date de Mise à jour : 04/11/2025

INTITULE DU POSTE

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

Pôle Alerte Risque Vigilance

Unité Vigilances, Préparation aux crises sanitaires

Coordonnateur régional d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle (F/H)
0,6 ETP avec possibilité d'évolution à 1 ETP (à partir du 1/01/2028)

Famille professionnelle :

Emploi-type n°1 :

Emploi-type n°2 :

Catégorie Etat

Encadrement supérieur A B C

Corps et Grade :

Groupe RIFSEEP (cotation) :

Fiche n°

(à renseigner par la DRH)

Catégorie Assurance Maladie

Agent de direction Cadre
 Praticien conseil Employé

Niveau :

Date de prise de poste souhaitée :

Poste vacant.
 Susceptible d'être vacant
 Vacances à venir

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Géographique : à définir

Direction : DSP

Pôle : Pôle alerte, risques et vigilances

Service/Unité : Unité Vigilances et Préparation aux Crises Sanitaires (UVPCS)

Identité et Enjeux du Territoire/ de la Direction

Enjeux et missions du service d'affectation :

La Direction de la santé publique est structurée autour de 4 pôles :

- un pôle « Alertes, risques et vigilance » dont relève la Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaire,
 - un pôle « Prévention et promotion de la santé des personnes »,
 - un pôle « Santé environnementale »,
 - un pôle « Inspection contrôle »,
- et d'une unité « Allocation de ressources ».

La Direction de la santé publique développe des actions en matière de gestion des risques sanitaires, qu'ils soient d'origine humaine ou environnementale, en s'appuyant sur une vision intégrée des activités de prévention, veille, contractualisation, contrôle et gestion de crise.

Le pôle « Alertes, risques et vigilance » comporte quatre unités :

- cellule de veille, alerte et gestion sanitaire (CVAGS)
- unité Vigilances et préparation aux crises sanitaires (UPCS) où est rattaché la Cellule régionale d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle
- unité de soins psychiatriques sans consentement (SPSC)

La Plateforme de Veille et des Urgences Sanitaires (PVUS) met en œuvre la politique de veille et d'alerte sanitaire

L'unité de préparation et de gestion de crise sanitaire organise et participe à la réponse de l'ARS en cas de situation sanitaire exceptionnelle

Le coordonnateur régional d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle (CRH-ST) exerce ses missions spécifiques définies par les articles R 1221-32 à 35 du Code de la Santé Publique. Ce médecin est chargé de veiller à l'application du dispositif d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle et à l'animation du réseau d'hémovigilance sur la région. Il travaille en lien avec les autres directions métiers de l'ARS et peut avoir recours aux compétences techniques des délégations territoriales. Il participe aux activités de la cellule de coordination des vigilances et d'appui.

En Occitanie, la cellule d'hémovigilance est actuellement composée de 2 médecins répartissant leurs activités sur une partie Est et une partie Ouest, accompagnés d'un(e) assistant(e)
Le poste permettra de faire le lien entre Ouest et Est de la région.

Effectif de la Direction/du Pôle : 35

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) :

Activités principales

- Animer le réseau d'hémovigilance sur la région ;
- Assurer le suivi de la sécurité transfusionnelle sur la région
- Participer aux activités de la cellule de coordination des vigilances en s'impliquant dans les démarches de développement d'un réseau régional.

Missions principales

- Assurer l'analyse, les investigations et la gestion des signaux et alertes sanitaires de l'hémovigilance
- Entretien des relations directes avec les correspondants d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle des établissements transfuseurs
- Contrôler la qualité, l'exhaustivité et le suivi des déclarations des effets indésirables et incidents de la chaîne transfusionnelle (du donneur au receveur)
- Suivre la traçabilité des produits sanguins labiles en lien avec l'EFS et le CTSA
- Mettre en place des enquêtes et des études demandées par l'ANSM ou l'ARS
- Saisir les directeurs généraux de l'ARS et de l'ANSM devant toute difficulté susceptible de compromettre la sécurité transfusionnelle
 - Animer et participer à des actions de formation des acteurs de la transfusion sanguine
 - Intervenir en tant qu'expert technique en hémovigilance et sécurité transfusionnelle :
- Instruire et aviser les dossiers d'autorisation des dépôts de sang
- Appuyer les délégations territoriales ou les directions métiers dans la gestion/expertise des dossiers
- Participer aux missions d'inspection/contrôle des dépôts de sang ou d'un ES si accident grave transfusionnel
- Donner son avis lors de l'élaboration par l'EFS du schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine (SROTS) en articulation avec le schéma régional d'organisation des soins (SROS) et le plan régional de santé (PRS)
 - Initier et participer à l'élaboration de projets régionaux de « démarche qualité en transfusion sanguine en collaboration avec les partenaires locaux ou régionaux.
 - Participer au pilotage du projet régional de l'informatisation de la transfusion et au déploiement des systèmes d'informations
 - Signaler au département Réclamations Evénements indésirables et Vigilances les incidents et effets indésirables graves en hémovigilance pouvant compromettre la sécurité sanitaire
 - Élaborer le bilan d'activité annuel de l'hémovigilance régional avec restitution en journée régionale des indicateurs pertinents

Autres missions

- Participer à la gestion des événements indésirables graves déclarés en région
- Participer aux réunions de la RRSS et du Réseau Régional de Vigilance et d'Appui (RRéVA)
- Participer, en tant que de besoin, à la préparation des points de suivi des alertes

Partenaires institutionnels

- Etablissements de santé ayant une activité transfusionnelle
- EFS
- Structures locales et régionales en charges de la gestion des vigilances (CPIAS, OMEDIT, CRPV, Pharmacopôle)
- Organismes nationaux

Spécificités du poste / Contraintes

- Professionnels de santé médicaux ou pharmaceutiques disposant d'une formation ou d'une expérience professionnelle préalable, en matière d'immunohématologie, de transfusion sanguine, d'hémovigilance ou de bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle
- Nommé pour une durée de 5 ans, renouvelable, par décision du Directeur Général de l'ARS, prise après avis de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)
- Recrutement effectué par un établissement de santé pour une mise à disposition de l'ARS
- Nombreux déplacements sur la région
- Poste soumis à DPI
- Participation à des réunions nationales
- Participation à la gestion de crise
- Poste soumis à la procédure de rappel du personnel en cas de SSE (situations sanitaires exceptionnelles)
- Poste requérant une présence sur site :
 - Au moins 2 jours
 - Au moins 3 jours
 - Au moins 4 jours

Positionnement dans l'Institution :

- Lien hiérarchique :
 - Responsable de l'unité vigilances et préparation aux crises sanitaires (N+1)
 - Responsable du PARV (N+2)
- Lien fonctionnel : Médecins de la cellule et Assistants en charge de l'hémovigilance

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap (titulaire de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé [RQTH])

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 5 ans

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

Exemple : Connaissance de l'environnement institutionnel, connaissance d'une réglementation particulière, etc

- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance des techniques transfusionnelles et de l'hémovigilance, immuno-hématologie
- Animer un réseau

Savoir-Faire :

Exemple : Maîtrise d'un outil informatique, d'un process, etc

- Maîtrise des outils informatiques de bureautique (Pack Office)
- Capacité à recueillir, traduire et retraiter des données

Savoir-être :

Exemple : Travail en équipe, Intelligence émotionnelle, Gestion du stress, Esprit d'initiative, Créativité, etc

- Esprit d'équipe
- Leadership
- Autonomie, sens de l'organisation
- Créativité

PRE-REQUIS DU POSTE

DIPLÔME OU NIVEAU D'ETUDE ATTENDUS :

EXPERIENCE :

- Le poste peut convenir à une première expérience dans le domaine
- Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail :

1. E-Fit
2. Gestion d'un dépôt de sang

Autres formations utiles au poste :

POUR CANDIDATER

Agents Internes (ARS Occitanie) : Connectez-vous sur votre espace SOLARHS (<https://ars.talent-soft.com/>) – Rubrique « Offre d'emploi » et ajoutez votre CV, Lettre de motivation ainsi que le formulaire de mobilité interne complété et signé par votre direction d'origine.

Candidats Externes :

1. Créez votre espace candidat et postulez à nos offres en ligne sur le lien ci-dessous : (<https://ars-occitanie-recrute.talent-soft.com/accueil.aspx?LCID=1036&nocsscache=1>)
2. Dossier de candidatures obligatoires : CV + Lettre de motivation + dernier arrêté d'échelon pour les fonctionnaires ou niveau pour les agents UCANSS

LES CANDIDATURES INCOMPLETES NE SERONT PAS TRAITÉES

CONTACTS

Renseignements sur le poste :

ARS Occitanie

Direction des Ressources Humaines

26-28 Parc Club du Millénaire

1025, rue Henri Becquerel – CS 30001

34067 MONTPELLIER CEDEX 2

Service Recrutement : ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr